

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SECURITE ROUTIERE – RADARS Activation de la fonction double-sens

Les radars fixes situés sur les communes d'Endoufielle (RD 634) et de Sauveterre (RD 632) ont été équipés, depuis cette semaine, de la fonction double-sens. Celui de Gzaupouy (RD 931) le sera d'ici 2 à 3 semaines.

Avec les radars « double-sens » des communes de Jegun (RD 930) et d'Ordan-Larroque (RN 124), le Gers va donc disposer de 5 radars équipés de cette fonction.

La fonction « double-sens » est une évolution technique qui améliore sensiblement la capacité pour un radar fixe de lutter contre l'insécurité routière en contrôlant concomitamment la vitesse des véhicules qui circulent sur deux voies opposées. La mise en place de cette nouvelle fonction n'est possible que sur certaines configurations de voie : une limitation de vitesse identique dans les deux sens de circulation, une route bidirectionnelle avec des voies contiguës sans glissière et en dehors d'une zone matérialisée au sol par des zébras.

Des panneaux d'information sont systématiquement installés sur chacun des axes contrôlés par un équipement « double-sens », dans chaque sens de circulation.

Depuis le début de l'année 2016, 8 823 dépassements de vitesse autorisée ont été constatés sur le réseau routier gersois.

